

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE



Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du lundi 10 au jeudi 13 février 2025
Ville et pays	Naples - Italie
Observateurs	ANTONETTI Pascale -Rectorat de Corse Corte - IEN 1er degré Référente Académique Plan LV ERMINI Stéphanie - DSDEN 2B Ajaccio - Enseignante d'espagnol - Chargée de Mission NEFE BENDLER Marie COLLÈGE LAETITIA Ajaccio Enseignante de FLS MORATA Aurore EREA Francine Leca Ajaccio Enseignante de FLS GODANI Patricia RECTORAT DE CORSE Ajaccio Enseignante - Chargée de mission inspection CHILLIO Christophe DRAREIC adjoint - Marseille DRAREIC GRIMALDI Jean-Baptiste Coordonnateur académique du CASNAV de Corse
Structures visitées	<ul style="list-style-type: none"> - USR per la Campania - Direzione generale (rectorat local) - IC Vittorino Da Feltre-Sarria Monti - Napoli (primaire et collège) - 4 CD - Don Giuseppe Diana - Giugliano (primaire) - IS A. Torrente - Casoria (lycée professionnel) - IC Casanova - Napoli (collège) - IS Casanova - Napoli (lycée) - Liceo Severi - Castellammare di Stabia (lycée) - IPSSEOA Viviani - Castellammare di Stabia (lycée professionnel)
Personnes rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur général de la Campanie (recteur) - Inspectrice inclusion - Chefs d'établissement et enseignants des différents établissements - Personnels du monde associatif du "troisième secteur venant en appui aux établissements pour l'inclusion des élèves migrants et réfugiés

Contexte général

La région Campanie compte 5,5 millions d'habitants avec une très forte concentration de population dans l'aire métropolitaine de Naples (3,7 millions d'habitants entre Caserte et Salerne) et des zones rurales dans le reste de la région.

C'est également la région la plus pauvre d'Italie et celle où le taux de chômage (notamment des jeunes) est le plus élevé.

La Campanie est un **paradoxe** dans le panorama de l'immigration : si c'est une grande région d'émigration, c'est aussi une région de forte immigration. Mais ce sont souvent les familles migrantes les plus défavorisées qui s'installent en Campanie et dans le reste du sud du pays. Les autres privilégiant les territoires du nord. Ainsi, la scolarisation des élèves migrants dans la région de Naples est un enjeu complexe, influencé par divers facteurs socio-économiques et culturels. La ville de Naples, en particulier, est confrontée à des défis tels que la pauvreté, le chômage élevé et une criminalité persistante, qui affectent directement le système éducatif et l'accueil efficient des élèves issus de l'immigration. Les élèves migrants rencontrent des obstacles liés à la barrière de la langue, aux différences culturelles et à des parcours éducatifs souvent interrompus. Ces défis peuvent entraîner un retard scolaire significatif. 19,3 % des élèves de nationalité étrangère en Italie accusent un retard scolaire dès l'école primaire, contre 1,9 % chez leurs homologues italiens. Ce pourcentage est encore plus élevé dans le sud du pays. De plus, les familles migrantes éprouvent souvent des difficultés à comprendre le système scolaire italien ; ce qui limite leur capacité à soutenir efficacement leurs enfants.

L'Etat italien a pris pleinement conscience de cette situation et a légiféré en 2024 en prenant une série de mesures qui devraient être mises en place à partir de la prochaine rentrée scolaire :

« À partir de l'année scolaire 2025/2026, le ministère de l'Éducation pourra affecter des enseignants dédiés à l'enseignement de l'italien à des classes comprenant au moins 20 % d'élèves étrangers qui viennent d'arriver en Italie (« qui s'inscrivent pour la première fois dans le système éducatif national ») ou qui, en tout état de cause, n'atteignent pas le niveau A2 de connaissance de l'italien. Dans les concours de recrutement d'enseignants du secondaire, le nombre de places pour la classe de concours « langue italienne pour apprenants de langue étrangère » (italien L2) sera par conséquent augmenté.

La nouvelle loi prévoit également des accords entre les écoles et les centres provinciaux d'éducation des adultes (CPIA) pour vérifier le niveau de connaissance de la langue italienne à l'entrée et préparer des plans d'enseignement personnalisés pour les étudiants étrangers nouvellement arrivés. En outre, à partir de la prochaine année scolaire, les écoles ayant un taux élevé d'élèves étrangers ayant une faible connaissance de l'italien promouvront des activités de renforcement éducatif pendant les heures extra-scolaires, financées par le programme national « PN School and Skills 2021-2027 »

Notes
supplémentaires

Etat des lieux et analyse

La thématique :

L'inclusion des migrants et réfugiés en Campanie est un processus complexe nécessitant et prenant appui sur une collaboration très forte entre les établissements, les associations, les communautés religieuses et les communes ; le troisième secteur (terzo settore) rassemble une multitude d'acteurs de la société civile et d'organisations inter-gouvernementales qui oeuvrent, aux côtés des établissements pour compléter l'offre éducative et l'accompagnement vers les démarches administratives des familles migrantes et réfugiées.

L'inclusion des réfugiés et migrants, s'inscrit dans une démarche et une politique plus globales, transversales et interdisciplinaires dont TOUS les élèves bénéficient, quels que soient leurs besoins et quel que soit leur âge. Dès leur arrivée sur le territoire, les enfants sont accompagnés vers la scolarisation indépendamment de leur situation administrative.

Lors des visites, la délégation a pu observer une réelle volonté des équipes d'inclure chaque élève au sein d'une communauté apprenante quelle que soit son origine sociale, culturelle et linguistique.

« Voir des horizons là où d'autres voient des frontières » : la diversité est affichée comme une opportunité plutôt qu'un obstacle.

Les équipes rencontrées ont eu à cœur de nous présenter bon nombre d'activités ou de projets valorisant le vivre ensemble. La délégation a pu fréquemment observer des relations professeurs/élèves et entre pairs basées sur le respect mutuel, la confiance, la bienveillance et l'entraide.

Toutefois, les défis sont nombreux :

- Les diversités linguistiques nécessitent un apprentissage qui est rarement proposé au sein de l'École. Les cours de langue (italien langue étrangère) sont dispensés par le troisième secteur, en cours du soir.
- Le décrochage scolaire est important et les différents acteurs contribuent à l'amenuiser. Il s'agit d'agir dès la petite enfance en incitant les familles à scolariser les enfants avant l'âge de 6 ans mais aussi de lutter contre le décrochage scolaire qui peut apparaître dès 11 ans. C'est dans cet espace que les EANA sont soutenus :
 - o Extension du temps de présence à l'école (temps plein jusqu'à six jours par semaine)
 - o Dans la communauté « rom » et gens du voyage, présence d'éducateurs et médiateurs dans les camps pour inciter à la scolarisation d'un maximum d'enfants.
 - o Pédagogie active et de projet : proposition d'ateliers thématiques (environnement, sciences, informatique etc.)
- L'éducation à la citoyenneté (lutte contre le crime organisé, hygiène, respect de la diversité et lutte contre le racisme...) est un vrai défi pour l'école qui a un rôle d'éducation, d'instruction, de socialisation. Les enjeux sociétaux sont très forts et très fortement pris en compte dans les établissements visités.

En Italie, les cours se terminent à 13h30 et il n'y a pas d'activités péri scolaires ou parascolaires offertes aux enfants. Certains établissements proposent des temps scolaires adaptés pour répondre aux enjeux d'inclusion et d'inclusivité de certains des élèves. Cette adaptation du temps scolaire dépend du POF (Plan de l'offre de formation) de chaque établissement, élaboré par les équipes éducatives, parfois planifié sur 3 ans (Plan Triennal de l'offre de formation). Certains proposent des activités sous forme d'ateliers les après-midis et le samedi.

L'ambition peut être freinée par les problématiques du territoire : manque de soutien familial, économie en berne sur le territoire, risques de délinquance et de criminalité.

Les finalités attribuées :

Les défis majeurs à relever :

- L'accueil des élèves
- Leur instruction (dont la maîtrise de la langue)
- La lutte contre le décrochage (dispersion) : l'École n'étant obligatoire qu'à partir de 6 ans, il est nécessaire de sensibiliser fortement les parents et de lutter contre le décrochage scolaire.
- Dans un contexte national de baisse démographique, et bien que la région de la Campanie soit davantage épargnée, l'enjeu est d'intégrer tous les enfants en s'appuyant sur un **modèle d'intégration adoptive**.

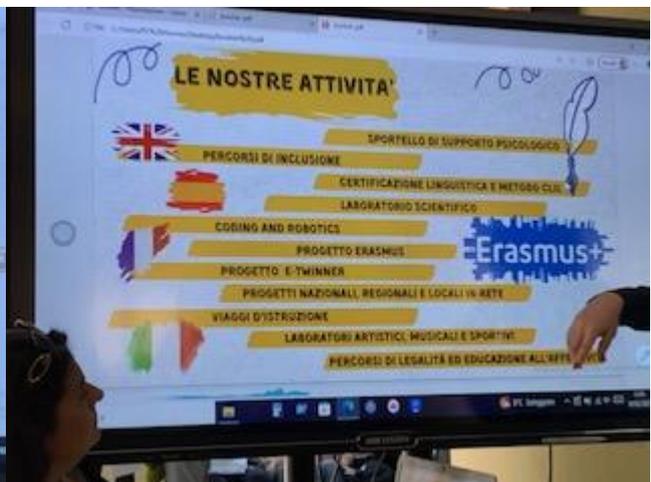
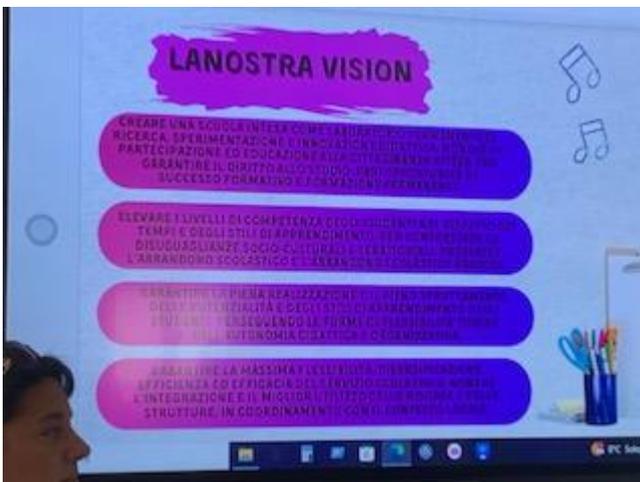
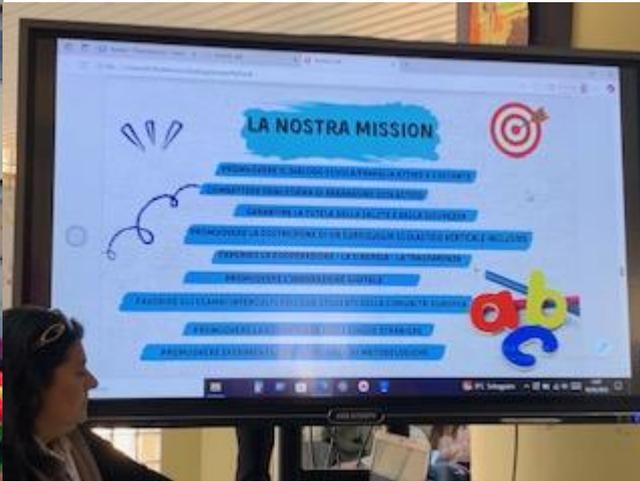
Les moyens pour y parvenir :

- Avantage d'avoir un projet d'établissement adéquat : priorité aux besoins propres et développement de partenariats locaux.
- Développement d'une véritable école inclusive au service de la promotion de la citoyenneté et de la prise en charge de tous pour des parcours éducatifs solides, qui permettent aux élèves de s'intégrer économiquement dans la société.

Les établissements visités :



Maternelle et primaire. IC Vittorino Da Feltre – Sarria Monti



Politique très volontariste, engagement très fort des enseignants au service de TOUS les élèves.
La délégation n'a pas observé de dispositif particulier concernant l'apprentissage de la langue mais la pédagogie inclusive mise en œuvre est de nature à créer une dynamique et un climat scolaire ambitieux.

4CD- Don Giuseppe Diana Giugliano



Équipes pédagogiques très engagées, vivre ensemble, « construire insieme ».

Les équipes travaillent avec les pouvoirs locaux et des associations locales et caritatives qui œuvrent dans les camps de "Rom" pour inciter les familles à scolariser leurs enfants.

Pour la primaire : Temps scolaire plein, 6 jours sur 7, pour offrir aux enfants des activités variées (ateliers divers) l'après-midi dans un contexte où les enfants quittent l'école. Objectif d'augmenter l'inclusivité

Pour l'école maternelle qui n'est pas obligatoire en Italie : scolarisation précoce des enfants issus des communautés Rom.



S A. Torrente - Casoria (lycée professionnel)



Le SI A. Torrente se présente comme un modèle d'organisation décentralisé, orienté vers la productivité, l'efficacité et l'efficience de l'action administrative, qui met l'accent sur le citoyen-utilisateur et se concentre sur les relations humaines. Une organisation complexe capable d'innover, de se spécialiser et de se développer. Avec ce modèle, il est nécessaire de garantir aux étudiants des compétences et des connaissances qui leur permettront de s'adapter à la large gamme de rôles professionnels requis par l'U. E et le territoire de son propre contexte de référence. L'Institut s'est fixé comme objectif stratégique « la connaissance et la compétence » pour devenir un centre d'enseignement et de formation de haute qualité. La communauté scolaire a fait le choix d'un modèle d'organisation plus adapté à sa structure, considéré dans le contexte territorial dans lequel elle évolue, afin de permettre aux usagers d'acquérir un niveau élevé de « connaissances », de « compétences » et d'aptitudes », indispensables à une intégration rapide dans le monde.

IC Casanova- Costantinopoli Naples



L'IC Casanova développe des projets élaborés avec des associations, qui répondent à des appels à projets. Il y a une synergie et un travail collaboratif entre 3 instances : proviseur, professeurs et associations. Sur la base d'un diagnostic et de leurs observations, ils co-construisent un projet qui propose une vision, avec des objectifs spécifiques, un véritable travail partenarial au service du parcours des élèves, qui dépasse le cadre strict de l'établissement.

Le collège travaille en étroite collaboration avec les familles et les associations pour construire un projet d'accueil pour chaque élève. L'objectif est de permettre à tous les élèves, quelle que soit leur origine, de s'épanouir et de réussir leur parcours scolaire à travers un dispositif d'accueil spécifique.

L'établissement, conscient de la richesse que représente la diversité culturelle, s'engage à offrir un accueil chaleureux et personnalisé aux élèves étrangers, en mettant en place un dispositif d'accueil qui s'appuie sur :

- Un accompagnement linguistique (cours d'italien langue étrangère pour les élèves allophones), proposé grâce aux projets par des médiateurs culturels (issus du 3ème secteur) présents dans l'établissement et hors temps scolaire.
- Un accompagnement des familles est également proposé (sur le plan administratif, bureaucratique...). Une intervenante est présente dans le collège une journée par semaine.
- Un soutien pédagogique pour accompagner les élèves en difficulté réalisé par le "docente di sostegno", enseignant spécialisé présent en co-intervention dans les classes accueillant au moins un élève en situation de handicap (disabilité). Cette personne-ressource peut représenter un appui pour les élèves allophones.

Ce travail partenarial est approuvé par le collège des enseignants et intégré dans le PTOF.

Lycée Casanova Superiore



Après l'accueil administratif des élèves migrants, le lycée polyvalent met en place une évaluation des besoins linguistiques des enfants, et comme l'établissement bénéficie d'une ressource en Italien L2 qui s'est formée sur son temps personnel et de manière volontaire, la direction a fait le choix de mettre des moyens humains (formation...) pour former tous les enseignants de l'établissement à l'accueil des enfants allophones par l'enseignante référente. Il s'agit d'une mesure interne à l'établissement. Les élèves sont accueillis dans la classe en fonction de leur âge et bénéficient de deux heures de langue plusieurs fois par semaine, après les cours.

Liceo Severi - Castellammare di Stabia (lycée) / IPSSEOA Viviani - Castellammare di Stabia (lycée professionnel)



Dans ce lycée linguistique et scientifique, l'intégration des réfugiés reste un problème à la marge. Une enseignante de français a indiqué à la délégation que le fait de nous recevoir avait engagé et déclenché la réflexion sur ce thème. La réception de la délégation a déclenché la réflexion des élèves et des équipes sur le racisme (dimension citoyenne de l'inclusion). Leur stratégie d'intégration passe par les projets artistiques et culturels (chant, musique, danse, gastronomie...)



Les enseignants :

Les enseignants ne disposent pas d'une formation initiale pour prendre en charge les élèves allophones. Certains choisissent de se former à l'Italien Langue Etrangère à titre personnel et interviennent à ce titre dans certains établissements (bien que les postes soient rares).

L'accompagnement des élèves allophones est abordé de façon interdisciplinaire et/ou par un/e enseignant/e de soutien.

Une formation initiale sur l'inclusion est prévue par l'Institution, tous les professeurs ont dans leur obligation de service d'accueillir chaque élève.

Formation continue (structurelle et obligatoire)

80 h obligatoires de formation continue mais elle est individuelle et personnelle. Ainsi, les enseignants choisissent selon les PTOF et leurs aspirations personnelles les formations suivies.

Les élèves :

Au lycée Casanova, les élèves bénéficient de deux heures, deux fois par semaine de soutien linguistique dispensé par l'enseignant ILE. Après une évaluation diagnostique des besoins des élèves allophones est établie en début de scolarisation dans l'établissement et un PDP (plan de différenciation pédagogique) est mis en place en collaboration avec les enseignants de la classe dont est issu chaque élève.

La délégation a observé des relations entre pairs empreints de bienveillance et de respect mutuel.

Valorisation très forte des langues étrangères.

IC Casanova

Le collège accepte de faire passer des élèves allophones au lycée même s'ils n'ont pas obtenu leur brevet afin de faciliter leur progression scolaire et de ne pas les ralentir dans leur parcours. Une fois qu'ils ont atteint le niveau requis en langue, et même s'ils sont au lycée, ils retournent au collège pour passer leur examen.

Les intervenants externes (associations et autres) /les partenaires éducatifs comme le CASNAV :

Associations très présentes dans les établissements scolaires, que ce soit dans les écoles primaires, les collèges ou les lycées. Elles travaillent en collaboration avec les enseignants, avec lesquels elles construisent le projet pédagogique. Elles s'inscrivent (et co-construisent) dans le projet de l'école.

Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?

Il n'existe pas de dispositif spécifique, institutionnalisé pour la prise en charge des élèves réfugiés et migrants. En revanche, il y a une réponse multiple, commune à l'ensemble des établissements visités : un engagement très fort des équipes éducatives qui intègrent les élèves dans leurs classes, sans distinction, selon une approche inclusive ; des approches partenariales, en lien avec la communauté (église, associations...) ; des enseignants « di sostegno » qui prennent en charge, dans les classes dans lesquelles ils interviennent et lorsque c'est possible, les enfants allophones.

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

En matière d'équipement, de formation, d'organisation du travail (équipe...), de relations avec les parents, de ressources (homogénéisation des ressources, environnement numérique, suivi de vie scolaire, communication, travail collaboratif...), de gestion des DCP

Dans les établissements observés, l'inclusion semble se réaliser grâce à un effort collectif pour que tous les élèves, quelles que soient leurs situations, participent pleinement à la communauté d'apprenants selon un principe d'égalité de droit.

La délégation, composée de professionnels participant ou ayant participé à des dispositifs de soutien (UPE2A, gestion des AESH, enseignant de FLE etc.) a été surprise de ne pas trouver d'organisation semblable à celle proposée dans le système français. En Italie, l'expertise des enseignants spécialisés (docente di sostegno) est redéployée pour accompagner et soutenir les élèves au sein de la classe, rendant l'inclusion comme une pratique relevant de l'ordinaire. Il semble ne pas y avoir de stigmatisation, pas de traitement différent entre les élèves. Les enseignants adoptent de fait une pédagogie différenciée tendant vers une conception universelle des apprentissages.

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives ?

“Una disponibilità all'accoglienza” : La Campanie étant à la fois une terre d'émigration et d'immigration, les pratiques observées résultent probablement d'une prédisposition à l'accueil de TOUS les élèves quels que soient leur origine, besoin, situation.

Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ? Sur les pratiques personnelles et professionnelles des enseignants ?

La délégation observe, dans la plupart des établissements, des relations entre élèves empreintes d'entraide, de respect et de fraternité. Les enseignants semblent fiers de leurs élèves et les relations sont basées sur la confiance et le respect mutuel.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de forces et de faiblesses

<p>Forces</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une approche inclusive globale, qui concerne tous les élèves et non uniquement les élèves allophones. - Une forte implication des enseignants et des chefs d'établissement dans l'accueil des élèves migrants dans le but de créer une communauté d'entente. - Une collaboration efficace entre l'école et le "troisième secteur" (associations, communautés religieuses, collectivités locales), permettant un accompagnement plus large des familles. - Une pédagogie active et de projet, favorisant l'engagement des élèves et la diversité des approches éducatives. - Un cadre scolaire structurant (présence d'éducateurs dans les camps roms, temps scolaire prolongé dans certains établissements). - Pour répondre à l'accueil du public migrants et réfugiés allophones de plus de 15 ans, l'Institution a mis en place les CPIA (Centro Provinciale per Istruzione degli Adulti). Les objectifs principaux sont de développer l'apprentissage de la langue italienne, niveau A2, de promouvoir la citoyenneté et la formation professionnelle.
<p>Points de vigilance/ faiblesses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de formation initiale des enseignants sur l'accueil des élèves allophones. - Une absence de structure institutionnalisée dédiée à l'accompagnement linguistique des élèves migrants (pas d'équivalent des UPE2A en France). - Une prise en charge linguistique partiellement externalisée, confiée aux associations et souvent réalisée en dehors du temps scolaire. - Un risque de décrochage scolaire élevé, en particulier pour certains publics (enfants roms, mineurs non accompagnés). - Un contexte social difficile dans certaines zones (précarité, criminalité) qui limite les perspectives d'avenir pour certains élèves. - Absence de suivi de cohorte qui ne permet pas l'évaluation de la politique d'inclusion
<p>Points communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'importance du rôle des enseignants référents et des partenaires associatifs dans l'inclusion des élèves allophones. - Une attention particulière portée à la lutte contre le décrochage scolaire. - Une volonté affichée de favoriser la mixité et la diversité culturelle comme une richesse éducative. - L'adoption de démarches pédagogiques différenciées pour répondre aux besoins de tous les élèves.
<p>Différences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de dispositif institutionnel dédié spécifiquement aux élèves allophones comme les UPE2A. - L'inclusion repose davantage sur une logique collective et partenariale que sur un cadre réglementaire strict. - Une autonomie plus importante des établissements dans l'élaboration des dispositifs d'inclusion (POF, PTOF) résultant d'une politique de décentralisation importante en matière scolaire.

Perspectives

**Mise en perspective au regard du contexte académique
et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité :**

Compétences acquises ou renforcées

Au cours de cette mobilité, les participants ont pu :

- Approfondir leur compréhension des modèles d'inclusion scolaire des élèves migrants dans un autre contexte européen.
- Développer une réflexion comparative sur les dispositifs français et italiens en matière d'accompagnement des élèves allophones.
- Prendre conscience du rôle clé des partenariats entre établissements et associations pour favoriser l'inclusion scolaire et sociale.
- Enrichir leur approche pédagogique par la découverte de pratiques différenciées et inclusives mises en œuvre en Italie.
- Identifier des leviers transférables à leurs propres pratiques professionnelles, notamment en matière de pédagogie de projet et de collaboration avec des acteurs externes à l'école.

Elaboration d'un projet ou d'un partenariat avec un établissement du pays visité

Volonté de partenariat entre les établissements visités :

- Erea Francine Leca / IS A. Torrente - Casoria (lycée professionnel)
- Erea Francine Leca / IPSSEOA Viviani - Castellammare di Stabia (lycée professionnel)
- Collège Laetitia Bonaparte / IC Casanova - Napoli (collège)

Au niveau de l'Ufficio Scolastico Regionale (rectorat de Campanie) :

La région Campanie et les régions Corse et Provence partagent des contextes parfois similaires sur plusieurs thématiques éducatives et la direction de l'USR, tout comme les corps d'inspection italiens (*dirigenti tecnici*), souhaitent rester en contact avec leurs homologues français pour de nouveaux échanges de bonnes pratiques. L'USR Campanie est accréditée Erasmus+ et des projets communs pourraient être initiés lors de la prochaine année scolaire.